



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON





P. 4

Temps forts du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

P. 6

Vie du Parc naturel marin

P. 9

Mise en œuvre du plan de gestion

P. 21

Annexes

Le mot du président

Le Bassin d’Arcachon est une lagune ouverte sur l’océan Atlantique. À chaque marée, les estrans couvrent et découvrent les bancs de sable, les vasières et les herbiers de zostères qui participent au cycle de vie de nombreuses espèces. La grande diversité des milieux permet le développement d’une biodiversité exceptionnelle.

Situé sur une des voies migratoires les plus fréquentées au monde par les oiseaux, ce site est d’importance internationale pour différentes espèces en hiver comme en été. Les eaux océanes reçoivent dans la lagune les masses d’eaux issues des bassins versants et des nappes profondes. La qualité de l’eau est une clé de voûte de la préservation des écosystèmes.

Le Bassin d’Arcachon est aussi très largement reconnu pour sa production conchylicole, sa pêche et les activités balnéaires et nautiques. Ces activités, qui dépendent directement du bon état écologique des écosystèmes, soutiennent l’économie et la culture maritime locales. Les liens multiples entre l’homme et la nature ont ainsi façonné des paysages et des écosystèmes d’interfaces dont la préservation contribue aujourd’hui à la richesse des milieux et au cadre de vie des habitants.

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon a pour missions la protection du milieu marin, l’amélioration des connaissances et le développement durable des activités maritimes. Il porte également un effort important sur la préservation des patrimoines culturels, la conciliation des usages et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de biodiversité.

Cet outil au service du milieu marin est gouverné par un conseil de gestion composé d’acteurs locaux, qui s’appuie sur une équipe d’agents et des moyens techniques et financiers alloués par l’Office français de la biodiversité. Le conseil de gestion a élaboré dans une concertation élargie le plan de gestion du Parc naturel marin, document stratégique approuvé en 2017 qui fixe les objectifs à atteindre à quinze ans. Il pilote la mise en œuvre de ce plan de gestion avec des actions de préservation, de connaissance et de développement durable. Il décide des initiatives à engager et de l’opportunité d’accompagner techniquement et financièrement les projets qui contribuent à l’atteinte des objectifs. Il émet également des avis sur les projets susceptibles d’impacter le milieu marin et valide chaque année le programme d’action du Parc naturel marin.

La qualité de l’eau, la préservation des richesses naturelles, la conciliation des usages et le développement durable des activités liées à la mer sont des enjeux essentiels du plan de gestion.

Je remercie vivement les agents du Parc naturel marin et les membres du conseil de gestion pour leur implication.

Cédric Pain

Président du conseil de gestion
du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon

Temps forts 2023 du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon



© Stéphanie Bouillaguet / OFB

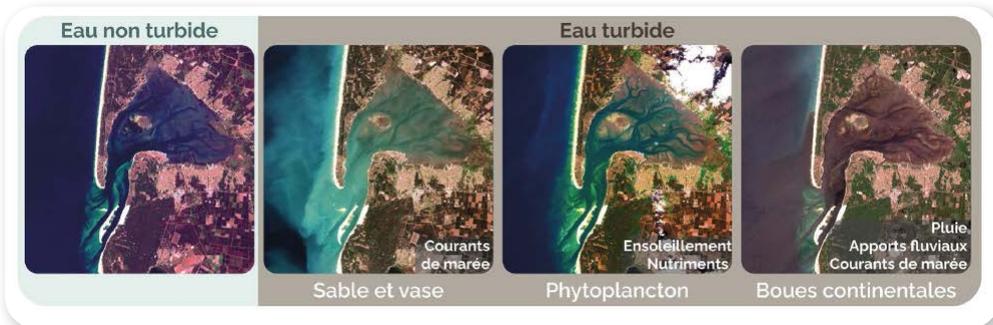
Restauration des herbiers : les Sea Rangers prêtent main forte

Les actions de restauration active des herbiers peuvent nécessiter un travail très important sur le terrain. Dans le cadre de sa participation au Seagrass Consortium, le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon bénéficie de l’appui sur le terrain de Sea Ranger Service, une entreprise sociale basée aux Pays-Bas qui embauche des jeunes sans emploi pour les former aux métiers de la mer à travers des actions en faveur du milieu marin. Un premier équipage de six Sea Rangers hollandais et leurs accompagnants se sont rendus sur le Bassin d’Arcachon en octobre pour participer aux différentes expérimentations de restauration sur l’estran, en attendant les Sea Rangers français.

Lire aussi en p. 11

D’où vient la turbidité du Bassin d’Arcachon ?

L’eau du Bassin d’Arcachon se trouble plus ou moins en fonction du climat, des conditions de la montée des eaux et des activités anthropiques. En 2023, une étude a permis d’estimer cette évolution de la turbidité ces vingt dernières années à partir d’images satellites et de caractériser différents climats de turbidité en fonction des saisons, des marées et des contextes météorologiques. Cette étude a également porté sur l’activité phytoplanctonique du Bassin et sa contribution à la turbidité observée. Le rapport complet de l’étude et sa synthèse sont disponibles en ligne sur le site du Parc naturel marin.



Mise en place d’un réseau de bacs à marée

En 2023, les travaux de la commission « Qualité de l’eau » du Parc naturel marin ont plus particulièrement porté sur la mise en place d’un réseau de bacs à marée. Cet outil de collecte participatif des déchets marins échoués est mis à disposition par les communes du territoire. Le nombre, le poids et le type de déchets triés issus de ces bacs à marée serviront d’indicateurs de l’état du littoral. Un appel à projets lancé par le Parc naturel marin a permis de soutenir l’installation et la mise en œuvre de nouveaux bacs à marée dans les communes volontaires du littoral.

Soutien à la réhabilitation de la cabane tchanquée n°3

Le Parc naturel marin a contribué à hauteur de 30 000 euros au plan de financement de la reconstruction de la cabane tchanquée n°3, figure emblématique du Bassin d'Arcachon. La commune de La Teste de Buch, gestionnaire du site, a invité le Parc naturel marin à une visite de terrain le 31 août. L'occasion d'échanger sur les actions de la commune sur cet espace naturel remarquable, et sur les partenariats en cours ou à mettre en œuvre.



© Caroline Bontet / OFB

Ostréiculture : un voyage d'études au Japon

Début 2023, une délégation du Parc naturel marin s'est rendue en mer de Seto, au Japon, dans le cadre d'un voyage d'études sur les thématiques de l'ostréiculture et de la gestion du milieu marin. Ce déplacement a permis de rencontrer de nombreux acteurs professionnels et scientifiques. Les chantiers locaux de restauration des herbiers de Zostère marine mis en œuvre avec succès par les ostréiculteurs, les pêcheurs et les lycéens, ont fait l'objet d'une attention particulière. Les ostréiculteurs japonais ont aussi posé les bases d'échanges futurs avec leurs homologues arcachonnais, en particulier sur les thématiques de la formation et de l'attractivité du métier.

Ce voyage a bénéficié d'un financement de la Région Nouvelle-Aquitaine et du FEAMP* (mesure DLAL), ainsi que de l'accompagnement technique des Sociétés franco-japonaises d'océanographie.

Lire aussi en p. 14



Chantiers participatifs de collecte de graines de Zostère naine

160 personnes ont répondu à l'appel à bénévoles lancé par le Parc naturel marin pour collecter des graines de Zostère naine sur l'estran de l'île aux Oiseaux. La mobilisation citoyenne en faveur des herbiers de zostères, et plus largement de la préservation de nos richesses naturelles, ne faiblit pas !

Lire aussi en p. 18



© Mégane Lebeault / OFB



P.7

Le conseil de gestion, une gouvernance locale

P. 8

Moyens humains & financiers

Le conseil de gestion, une gouvernance locale

Un « parlement de la mer »

Dans un parc naturel marin, la gouvernance est partagée entre des groupes d'acteurs du territoire, au sein du conseil de gestion. Ce mode de fonctionnement participatif et local constitue l'originalité de cette aire marine protégée ; il permet l'ouverture sur l'extérieur et une implication forte des acteurs locaux.

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon comprend 56 membres, dont la composition a été définie dans le décret de création du Parc. Présidé depuis 2022 par Cédric Pain, maire de Mios et représentant du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le conseil de gestion rassemble l'ensemble des parties prenantes pour améliorer la connaissance et la préservation du milieu marin ainsi que favoriser le développement durable des activités maritimes.

Lors des séances du conseil de gestion, les membres ont notamment à se prononcer :

- sur la définition et la mise en œuvre de la politique du Parc naturel marin à travers son plan de gestion ;
- pour avis conforme sur les projets susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin ;

Les avis

En plus des avis émis par les équipes techniques, les instances du Parc naturel marin ont émis 20 avis (*lire aussi en page 24*) dont :

- 1 avis conforme (autorisation environnementale de réhabilitation des friches ostréicoles sur le DPM)
- 4 avis simples sur des projets d'autorisations d'occupation temporaire du DPM (domaine public maritime)
- 4 avis simples pour 432 demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines
- 2 avis simples concernant la réglementation et le mouillage au sein de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin

Les réunions du conseil de gestion

En 2023, le conseil de gestion s'est réuni à trois reprises. Deux bureaux ont également été organisés.



Conseil de gestion du 22 juin 2023 à La Teste de Buch
© Mégane Lebeault / OFB

- sur la fixation des modalités et critères d'attribution des concours financiers (subventions) de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour les opérations définies au plan de gestion.

Le conseil de gestion est une instance de débat et de décision qui travaille avec l'équipe technique du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon.

- 1 avis simple relatif au transfert de gestion de dépendances du DPM au bénéfice du Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon
- 3 avis simples fixant les modalités d'attribution de concours financiers (pour les aires marines éducatives, les actions de ramassage des déchets et l'appel à projets lié au déploiement de bacs à marée).

Les avis ont été favorables (selon les cas avec prescriptions, réserves et/ou recommandations). L'immense majorité des délibérations ont été prises à l'unanimité.

Le taux moyen de présence de 75 % des membres montre l'intérêt des acteurs du territoire pour cet outil de gouvernance.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Conseil de gestion				06/04 73 %		22/06 70 %					24/11 71 %	
Bureau		3/02 86 %							29/09 79 %			

Dates des réunions du conseil de gestion et du bureau et taux de présence des membres (%).

Moyens humains et financiers

15 agents au service du milieu marin



En 2023, **15 agents** (12 postes de permanent, 1 CDD financé sur projets et 2 CDD courts), 7 engagés de service civique, 2 apprenties et 2 stagiaires de Master (stages longs) ont contribué aux missions du Parc naturel marin.

Un appui à la réalisation des actions est également engagé par le biais de financement de postes dédiés

dans le cadre de partenariats avec le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA), le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG) et la Fédération de chasse de Gironde.

De nombreux stagiaires courts (3^e, lycée, BTS) ont également été accueillis, pour un total de 39 semaines.

Budget alloué par l'OFB

En 2023, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a engagé **1,5 million d'euros** en appui et en contribution à l'atteinte des objectifs du plan de gestion pour des actions de connaissance, de restauration de la biodiversité et d'accompagnement des acteurs locaux, sans compter la mobilisation du Plan de relance de l'État.

Le budget du Parc naturel marin était de 1 516 678 € (hors frais de structures et masse salariale), essentiellement dédié à la réalisation et au soutien de projets sur le territoire.

Le Parc naturel marin a également bénéficié de concours financiers de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la mise en œuvre de plusieurs projets.

	Budget OFB (engagement)
Fonctionnement	759 000 €
Intervention	708 178 €
Investissement	49 500 €
TOTAL	1 516 678 €

Mobilisation du Plan de relance

Le Parc naturel marin a permis de mobiliser une enveloppe conséquente de crédits issus du volet Plan de relance opéré par l'OFB pour accompagner **3 actions** :

- Accompagnement de la transition vers des mouillages à moindre impact environnemental
- Réhabilitation de friches ostréicoles pour la restauration des herbiers de zostère naine
- Caractérisation patrimoniale des espaces portuaires.

Près de **2,8 millions d'euros** ont été ainsi mobilisés par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et l'OFB au profit du territoire.



PLAN DE GESTION



- P. 10 Qualité de l'eau
- P. 11 Habitats marins et fonctionnalités
- P. 12 Suivi des espèces
- P. 14 Accompagnement du développement durable
- P. 15 Réhabilitation des friches ostréicoles
- P.16 Suivi de la fréquentation maritime
- P. 17 Valorisation du patrimoine culturel
- P. 18 Sensibilisation et mobilisation citoyenne
- P. 20 Observation et surveillance
- P. 20 Communication

Qualité de l'eau

Suivi des déchets

Poursuite du suivi de l'échouage des déchets côtiers

En 2023, les suivis saisonniers des micro, méso et macrodéchets se sont poursuivis sur les quatre plages du littoral et les berges de la Leyre selon le protocole européen OSPAR. Les macrodéchets issus de ce suivi font l'objet d'une étude plus approfondie menée par l'OFB à l'échelle de la façade Atlantique pour en caractériser les sources.



Suivi de l'échouage des déchets sur une plage océane selon le protocole OSPAR © Céline Doulijiez / OFB

Géolocalisation et ramassage des déchets sur le bassin versant



Les bénévoles de l'expédition Terre M'Eyre devant les déchets ramassés © SB / OFB

Tout comme les deux années précédentes, les macrodéchets présents dans les cours d'eau et susceptibles d'être charriés jusque dans le Bassin d'Arcachon ont été géolocalisés et ramassés. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le SIAEBVELG* sur le canal des étangs et le PNRLG* pour le projet Terre M'Eyre sur la Leyre (*lire aussi en page 18*). Les déchets ont été triés selon le protocole OSPAR, ce qui a permis d'identifier les catégories de déchets nécessitant des mesures de gestion prioritaires.

Inventaire des navires abandonnés

Une des sources potentielles de macrodéchets dans le milieu marin serait la présence de navires abandonnés dont les éléments détériorés se fragmentent au fur et à mesure de leur vieillissement. En 2023, le Parc naturel marin a initié un inventaire des navires abandonnés sur le domaine public maritime dans le but de faciliter la déclaration administrative en vue de leur enlèvement puis démantèlement.



Risque des engins de pêche pour le milieu marin

Depuis 2021, en partenariat avec l'UMR EPOC*, le risque écotoxicologie des filets de pêche est

étudié à travers leur dégradation en microplastiques et nanoplastiques et le relargage d'additifs de synthèse. Des expérimentations en cours sont conduites à l'échelle du Golfe de Gascogne et comparent des filets de pêche dits conventionnels et des filets de pêche nouvelle génération dits biodégradables.

Améliorer l'accès aux connaissances

Mise en ligne de Géobassin

En 2023, la plateforme « **Géobassin** » a été mise en ligne et recense l'ensemble des suivis environnementaux réalisés sur le territoire du Bassin d'Arcachon et ses bassins versants. Cet outil permet d'améliorer l'accès du grand public aux connaissances existantes.

Améliorer la connaissance relative à la qualité de l'eau

Participation à un projet visant à réduire l'impact des peintures antisalissures sur le milieu marin

Afin de favoriser la mise en œuvre de pratiques à moindre impact pour le milieu marin, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a accueilli en 2023 un projet de recherche porté par l'université de Chalmers en Suède, en partenariat avec l'UMR EPOC.

À cette occasion, des plaquettes

recouvertes de peinture antifouling ont été immergées pendant plusieurs semaines.

L'objectif de ces travaux de recherche est de déterminer la quantité minimale de cuivre que les peintures antifouling doivent libérer pour être efficaces dans les conditions du Bassin d'Arcachon.

Plaquettes immergées avec des niveaux de fouling différents © Florane Le Bihanic / OFB



Habitats marins et fonctionnalités

Connaissance, préservation et restauration expérimentale des herbiers de zostères



Installation des dispositifs temporaires de réduction des courants par Seaboost, les Sea Rangers et le Parc naturel marin © SB / OFB

Mieux comprendre les causes de la régression des herbiers et les perspectives de recolonisation

Une étude exploratoire a été menée afin de mieux comprendre les causes de régression des herbiers de zostères sur le Bassin d'Arcachon, les perspectives de recolonisation ou encore le potentiel de restauration sur les zones où ils ont disparu. Des mottes d'herbiers ont été transplantées sur 53 stations au printemps 2023. Le suivi de leur survie et de leur croissance a fourni des résultats contrastés selon les sites. Plusieurs ont été identifiés comme ayant un fort potentiel de recolonisation, avec des croissances importantes des transplants. D'autres, au contraire, se sont révélés inadéquats, entraînant la mortalité ou la régression des mottes transplantées. Les analyses vont se poursuivre pour

identifier les facteurs agissant sur la survie et la croissance des herbiers sur ces secteurs. Le site identifié comme le plus favorable a fait l'objet d'une expérimentation de restauration à plus grande échelle.

Restauration écologique par semis et transplantation

Les expérimentations de restauration écologique se sont poursuivies cette année. La restauration par semis ou transplantation des zostères semble en effet être une méthode prometteuse pour réamorcer la colonisation des herbiers sur les secteurs favorables qui ne recevraient pas naturellement de graines par la dispersion. Deux sites ont ainsi fait l'objet de semis et transplantations à moyenne échelle en octobre. Les suivis y seront menés au printemps 2024.

Installation de dispositifs de réduction des courants

Le Parc naturel marin et son partenaire Seaboost expérimentent également une méthode innovante d'ingénierie écologique pour amorcer la recolonisation des herbiers sur les secteurs où les courants sont trop importants pour une reprise naturelle.

Des dispositifs temporaires de réduction de courant ont donc été installés sur une zone d'un hectare sur l'estran de Gaillard. Les suivis en cours de l'hydrodynamisme, de la dynamique sédimentaire et des herbiers permettront de conclure sur l'efficacité de ces dispositifs. Ces travaux d'étude et d'expérimentation de solutions de restauration se réalisent désormais avec le soutien d'un consortium international pour la restauration des herbiers, The Seagrass Consortium.

marha
marine habitats



Le projet Life Marha, coordonné par l'OFB, vise le bon état de conservation des habitats marins dans les sites Natura 2000 en France hexagonale. Ce projet a permis au PNMBA de mobiliser entre 2019 et 2023 un chargé de mission pour soutenir les actions relatives aux habitats marins, en particulier les herbiers de zostères.

Appui à l'expertise : fin du projet ARCADE

Le projet ARCADE a porté sur l'approche intégrée du fonctionnement hydro-bio-morpho-sédimentaire du Bassin d'Arcachon et s'est achevé en 2023. Il a permis, entre autres, d'identifier les trajectoires d'évolution de la morphologie de l'embouchure de la lagune ; d'évaluer le rôle de l'évolution des vitesses de courant et du niveau d'eau de marée haute sur la reconfiguration des passes et le déclin des herbiers ; ou encore de mettre en exergue les évolutions sédimentaires (hausse des concentrations, comblement de chenaux internes, ensablement de plages de fond de Bassin) comme une conséquence de la régression des herbiers de zostères.



Un jeu de kakemonos a été produit afin de vulgariser les résultats du projet ARCADE

Suivi des espèces



Gravelot à collier interrompu sur une plage océane © Mégane Lebeault / OFB

Avifaune

Protection et suivi du Gravelot à collier interrompu

En 2023, le suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu a permis de recenser 27 nids et 68 œufs, avec un taux de réussite global d'éclosion de 52 %. En 2022, 25 nids et 65 œufs avaient été suivis, pour un succès global de 28 %. Cette différence s'explique en partie par les intempéries et incendies qui ont frappé le Bassin à l'été 2022. Ainsi, 33 poussins sont nés cette année, contre 19 l'année dernière.

Les mesures de protection mises en place depuis 2019 (enclos et cage de protection) continuent de montrer leur efficacité avec un succès de reproduction de 86% pour les nids protégés, contre 30% pour les nids sans protection. Cette année, le suivi a été étendu à la Dune du Pilat, mais aucun nid n'y a été observé.

Suivi des limicoles côtiers en alimentation sur le Bassin d'Arcachon (projet LimBenBa)

Le projet LimBenBa (partenariat PNMB / UMR EPOC / Telespazio / Air Infrarouge) s'est achevé fin 2023. Son objectif était double :

- Mieux connaître la répartition des oiseaux limicoles sur l'estran (par photographies aériennes et comptages au sol)
- Mieux connaître le régime alimentaire des limicoles hivernants et le

potentiel trophique des vasières (par des carottages de sédiments, l'analyse de la biomasse et l'analyse de fientes).

Les carottages de sédiments et l'analyse de la biomasse ont permis de confirmer le potentiel trophique de l'île aux Oiseaux. Les survols aériens (avec interprétation automatique des photos) n'ont pas permis d'identifier les oiseaux jusqu'au niveau de l'espèce, mais sont intéressants en complément des comptages au sol pour analyser leur répartition à plus grande échelle.

Ces deux méthodes ont mis en évidence la relation entre de fortes valeurs de faune benthique et la fréquentation des oiseaux. Les résultats montrent également une attirance particulière des limicoles pour les herbiers de zostères, comparativement aux autres milieux.

Des préférences de proies par espèce de limicoles ont pu être déterminées grâce à des analyses d'excréments.

Ces résultats sont encourageants pour la poursuite des travaux, portée par l'Université de Bordeaux / UMR EPOC.

Comptage de la Bernache cravant à ventre sombre

Le Parc naturel marin participe avec la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde aux opéra-

tions de suivi de la population hivernante de Bernache cravant à ventre sombre, espèce protégée depuis 1981. Avec plusieurs partenaires (notamment la commune de La Teste de Buch, la Sepanso, le PNRLG* et la Réserve ornithologique du Teich), les agents du Parc naturel marin ont ainsi participé aux journées de comptage mensuel qui se déroulent chaque année d'octobre à mars. Six sorties embarquées ont été consacrées à ce suivi en 2023.

En décembre, 21 145 bernaches ont été dénombrées sur le Bassin d'Arcachon, un nombre en nette diminution par rapport à décembre 2022 (35 825). Les données récoltées, transmises au Réseau national Bernache, permettent d'alimenter les bases de données de l'organisation internationale « Wetlands International ».



Bernache cravant à ventre sombre © Justine Hazera / OFB

Faune marine

Bivalves

L'accompagnement de CAPENA* par le Parc naturel marin pour les suivis des émissions de larves de moules et d'huîtres s'est poursuivi en 2023. De même, les agents du Parc naturel marin ont réalisé le suivi des populations de coques sur les sites habituels que sont la plage de Pereire (Arcachon), le secteur Mimbeau-Bélisaire (Cap Ferret) et la Hume (Gujan-Mestras), la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin n'ayant pas été suivie en 2023.

Huître plate

Pour l'Huître plate, la première phase du projet REFONA, pilotée par CAPENA et accompagnée techniquement et financièrement par les Parcs naturels marins du Bassin d'Arcachon et de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, est en cours de finalisation. Sur le Bassin d'Arcachon, ce projet a permis de réaliser un premier diagnostic des populations résiduelles d'Huître plate et de conduire des analyses génétiques et pathologiques sur plusieurs individus prélevés lors de plongées sous-marines. Une deuxième phase du projet est déjà enclenchée pour la période 2024-2027, pendant laquelle les pistes de restauration de cette espèce seront notamment explorées à l'échelle de la lagune.

Seiche commune

Le suivi des pontes et éclosions de la Seiche commune dans le Bassin d'Arcachon, piloté par le Parc naturel marin, réalisé par CAPENA



Suivi des populations de coques dans le secteur Mimbeau-Bélisaire © Mégane Lebeault / OFB

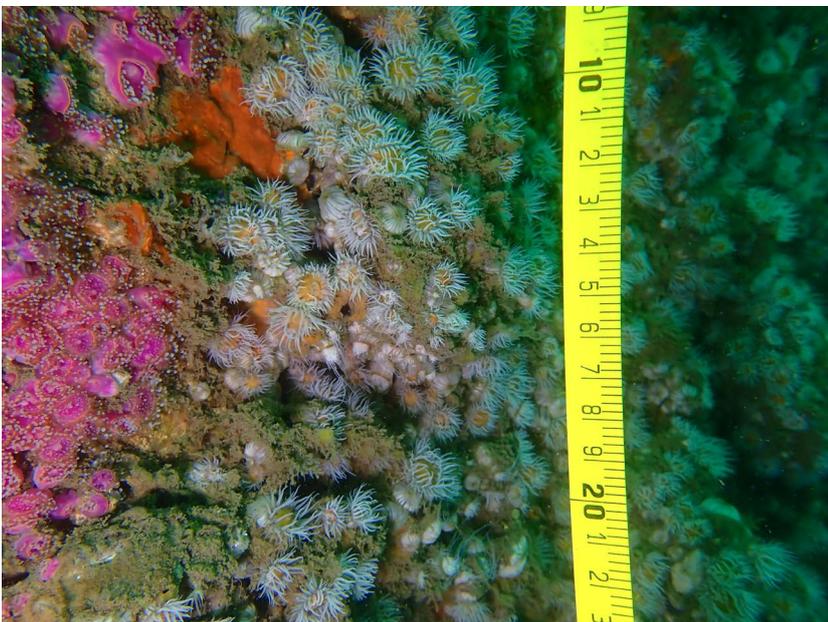
et accompagné par le CDPMEM 33*, s'est poursuivi en 2023. Un nouveau marché, permettant de continuer le suivi sur la période 2024-2027, a également été mis en place.

Suivis acoustiques

Les plongeurs du Parc naturel marin ont déployé trois stations d'écoute avec des hydrophones immergés. Les analyses des enregistrements effectués ont permis de qualifier le bruit d'origine naturelle (courants de passes, organismes benthiques) ou anthropique (respiration de bateaux). Cette écoute vise à suivre la fréquentation de l'ouvert du Bassin par les dauphins et marsouins ainsi que, grâce à l'analyse des signatures acoustiques, leur activité (chasse, socialisation, communication, écholocation).



Kakemono réalisé pour diffuser les résultats du suivi des pontes de seiche



Huîtres plates couvertes d'anémones fixées sur un blockhaus immergé © Micaël Barrau / OFB



En 2023, le Parc naturel marin a participé au recensement de 4 mammifères marins échoués dans le cadre du Réseau national d'échouage (RNE), piloté par le centre de recherche Pelagis.

Accompagnement du développement durable des activités maritimes

Accompagnement des gestionnaires à la mise en place de mouillages à moindre impact

Avec environ 15 % des mouillages de France hexagonale organisés en zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL), le Bassin d'Arcachon doit concilier l'accueil de nombreuses embarcations avec la préservation des fonds marins, et notamment des herbiers de zostères.

Grâce au soutien financier de l'Union européenne (NextGenerationEU), de France Relance et de l'Office français de la biodiversité, le Parc naturel marin a accompagné plusieurs gestionnaires de ZMEL dans leur transition vers des mouillages à moindre impact écologique. L'effet levier apporté par le soutien du Parc a permis d'accélérer fortement cette transition, puisqu'entre 2021 et 2023 (fin du projet), 1 675 mouillages sont concernés, soit un tiers des mouillages du Bassin d'Arcachon. Trois communes ont été accompagnées dans cette transition : La Teste de Buch, Arcachon et Lège-Cap Ferret. Les dispositifs installés ont été sélectionnés en fonction des fonds marins, du marnage, de l'hydrodynamisme, du type de navire accueilli, et des conditions de pose et de relevage.

On trouve ainsi sur le Bassin des bouées d'amarrage multiple, des lignes où les fibres textiles ultrarésistantes ont remplacé les chaînes, des systèmes couliss-



sants compensant le marnage des marées, des ancres à vis et des gueuses en fonte plutôt qu'en béton.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Analyse des risques Pêche

Le Parc naturel marin a rendu plusieurs avis sur des projets d'arrêtés préfectoraux relatifs à l'encadrement de la pêche professionnelle sur le Bassin d'Arcachon. Ces projets d'arrêtés ont fait l'objet de nombreux échanges en amont entre le CRPMEM NA*, le CDPMEM 33* le Parc naturel marin et les services de l'État afin d'y intégrer les résultats ainsi que les mesures de gestion identifiées

lors de l'Analyse des risques Pêche (ARP), valant évaluation des incidences Natura 2000, menée entre 2019 et début 2023. Cette ARP a également identifié plusieurs actions permettant d'approfondir les connaissances sur les impacts potentiels et les autres mesures envisageables, qui seront prochainement mises en place.

Ostréiculture : déplacement d'une délégation au Japon

Dans le domaine ostréicole, le Parc naturel marin rend de nombreux avis lors des enquêtes administratives menées par la DDTM Gironde. L'année 2023 a en outre été marquée par le voyage d'études au Japon d'une délégation du Parc naturel marin dont faisaient notamment partie le président et le vice-président du CRCAA*. Ce

Fin de l'expérimentation de collecte et d'incubation des œufs de seiches

Après trois ans d'essais, l'expérimentation de collecte et d'incubation des œufs de seiches pondus sur les engins de pêche professionnelle s'est terminée fin 2023. Cette expérimentation, menée à l'aide d'un incubateur développé localement (photo), a permis d'atteindre des taux d'éclosions compris entre 40 et 55% selon les années.

Le suivi mis en place a été riche d'enseignements sur les différents paramètres à considérer pour optimiser la survie et l'éclosion des œufs collectés. À l'issue de cette phase, le Parc naturel marin et CAPENA*, avec l'appui de pêcheurs professionnels, ont produit des recommandations à destination des acteurs concernés. Celles-ci visent à développer une phase plus opérationnelle ces prochaines années, dans l'optique de pérenniser cette démarche sur le territoire.



déplacement a permis de rencontrer de nombreux ostréiculteurs locaux, et de découvrir les modes de production, transformation et valorisation des huîtres. Leur déclin dans le contexte du Bassin d'Arcachon a fait l'objet de discussions. Par ailleurs, ce voyage a permis aux ostréiculteurs japonais d'exprimer leur souhait d'échanger avec leurs homologues français sur la formation et la transmission du métier, au regard du déficit d'attractivité rencontrée actuellement. Des échanges à ce sujet sont d'ores et déjà prévus en 2024.

alternatifs aux poches ostréicoles utilisées pour consolider les installations de chasse. Ces essais ont eu lieu sur plusieurs chemins d'accès situés dans les prés salés de Gujan-Mestras, et ont consisté à retirer les poches et mettre en place des tapis en fibre végétale de différents maillages. Plusieurs matériaux (sacs en jute, boudins en fibre de coco) ont également été mis à disposition de chasseurs volontaires pour certains travaux dans leurs installations. Le suivi de l'évolution de ces matériaux sera mené pendant plusieurs années.

Enfin, le Parc naturel marin et la FDC 33 ont produit un atlas des chemins d'accès et des dispositifs de franchissement et actualisé des fiches descriptives des installations de chasse, dans le cadre du renouvellement du bail de chasse pour la période 2023-2032.

Etat des lieux de la pêche récréative

Suite à l'état des lieux préalable réalisé sur la pêche professionnelle, le Parc naturel marin a fait paraître en 2023 le diagnostic des activités de pêche récréative pratiquées au sein de son périmètre.

Ce document, réalisé en partenariat étroit avec les acteurs locaux de la pêche de loisir, présente le tissu associatif et socio-éco-



nomique associé à l'activité sur le Bassin d'Arcachon en 2022. Il détaille également les caractéristiques des différentes activités de pêche récréative pratiquées : pêche embarquée, pêche du bord, pêche à pied, pêche sous-marine et pêche au filet fixe.

La collaboration avec les acteurs locaux (associations locales, guides de pêche, magasins) a également permis d'actualiser des outils de sensibilisation existants, et d'en développer de nouveaux, diffusés auprès des pêcheurs pendant la saison 2023. Un *Guide de bonnes pratiques de la pêche récréative sur le Bassin d'Arcachon*, qui délivre de précieuses recommandations pour préserver la ressource et l'écosystème, favoriser le respect de l'animal et pêcher en toute sécurité a ainsi été produit. La toise à poissons, indiquant les tailles minimales de capture, a également rencontré un franc succès auprès des pêcheurs locaux (*lire aussi en p. 18*).



Expérimentation de matériaux alternatifs dans les installations de chasse à la tonne

Depuis 2019, le Parc naturel marin travaille avec l'Association de chasse maritime du Bassin d'Arcachon (ACMBA), le Conservatoire du littoral, la DDTM et la Fédération des Chasseurs de la Gironde (FDC 33) concernant les activités de chasse sur le domaine public maritime du Bassin d'Arcachon, et plus particulièrement sur les installations de chasse à la tonne. En 2023, une prestation a été réalisée avec la FDC 33, notamment pour mener des essais de matériaux

Réhabilitation des friches ostréicoles

En 2023, les chantiers pilotés par le SIBA et accompagnés financièrement par le Parc naturel marin et l'OFB via le Plan de relance (UE Next Generation) se sont terminés sur les bancs de Moussettes et du Tès. Près de 120 ha ont ainsi été travaillés pendant deux ans, en mobilisant les moyens nautiques de Charente-Maritime, ceux du CRCAA ainsi que des intervenants extérieurs pour les opérations de broyage. Si les résultats sont prometteurs, des opérations complémentaires sont d'ores et déjà prévues pour finaliser certains secteurs. Des suivis seront également mis en place en 2024 pour observer l'évolution de la vasière dans le temps suite aux

travaux, et la réapparition éventuelle de coquilles ou de matériaux anthropiques.

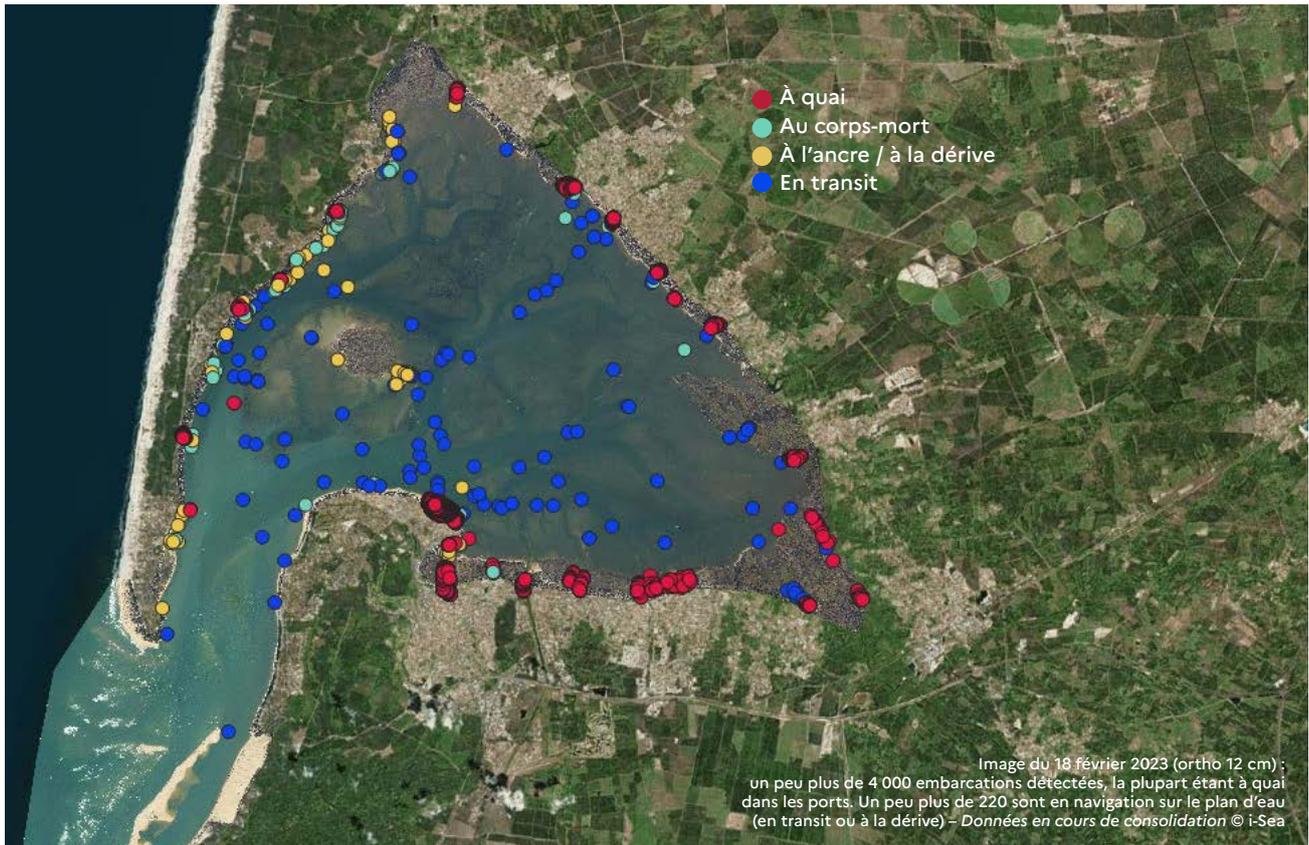
L'année 2023 a également été marquée par un travail conséquent sur la convention-cadre multi-partenaire encadrant le programme d'intervention pour la réhabilitation des friches, prévu pour les dix prochaines années. Enfin, l'étude sur l'évolution de pistiches (*Marphysa victori*) suite aux travaux de réhabilitation se poursuit, en collaboration avec l'Université de Bordeaux et CAPENA.



Banc de Tes avant et après les opérations de réhabilitation © SIBA



Suivi de la fréquentation maritime



RESOBLO : les bases d'un observatoire local des loisirs posés

Initié en 2019, le programme de connaissance et de suivi de la fréquentation maritime du Bassin d'Arcachon porte un objectif fort : celui de produire un diagnostic dynamique des niveaux de fréquentation afin de mieux comprendre les enjeux et les forces à l'œuvre sur le plan d'eau, les littoraux et les estrans. Couplé avec une étude des vulnérabilités environnementales et socio-économiques liées à la thématique de fréquentation, ce projet vise à élaborer des propositions de gestion adaptative de la fréquentation à destination du conseil de gestion du Parc naturel marin. La Commission fréquentation maritime et ses groupes de travail représentent le cadre de réflexion et d'échanges entre le Parc, ses partenaires, et les acteurs concernés du territoire : collectivités, professionnels des ports et du nautisme, transporteurs de passagers, usagers de loisirs, gestionnaires de sites naturels, etc. En mai, un premier groupe de travail autour des usagers de loisirs nautiques a été réuni, afin d'échan-

ger sur les stratégies de collecte de données de fréquentation au Parc naturel marin. La réunion de la Commission le 7 juin a ensuite permis de présenter les résultats du projet RESOBLO (pour la mise en place d'un Réseau d'observatoires de loisirs dans les parcs naturels marins), qui s'est achevé en avril 2023.

Parmi les principaux enseignements tirés du projet, il est à noter que le territoire compte plus de 250 prestataires d'activités de loisirs, et que les pics de fréquentation se sont multipliés ces dernières années, avec un étalement sur les ailes de saison. Mais ce projet a surtout permis de tester et de consolider des protocoles de recueil de données et d'analyses afin de renseigner la fréquentation (comptages sur sites, survols, détermination d'indicateurs), et de poser les bases d'un observatoire local des loisirs.

Mieux connaître la fréquentation avec le projet MACUMBA

En parallèle, le projet Modélisation des activités et usages maritimes dans le Bassin d'Arcachon

(MACUMBA), issu du partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale, s'est déployé. L'année a permis de recueillir de nombreuses données, et de concevoir les modèles de compréhension et de prévision de la fréquentation quantitative et spatiale les plus adaptés au territoire.

Compter et caractériser les embarcations par vues aériennes et satellitaires

Enfin, un partenariat avec le bureau d'études i-Sea a vu le jour, autour de l'acquisition d'une vingtaine d'images aériennes et satellitaires dans l'année, qui ont été passées au crible d'un algorithme de détection semi-automatique afin de compter et caractériser les embarcations à différents moments de l'année, et selon des conditions de marée variées.

À l'issue du projet, début 2024, le Parc sera en mesure de présenter des chiffres précis de fréquentation du plan d'eau, d'occupation des espaces portuaires et zones de mouillages, et des principaux espaces de répartition des activités maritimes pour l'année 2023.

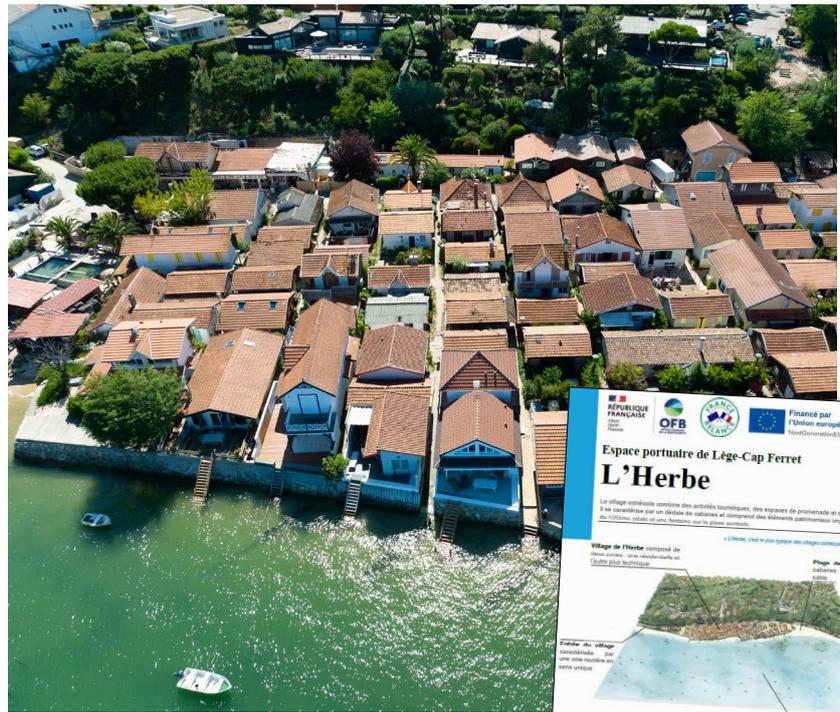
Valorisation du patrimoine culturel

Caractérisation des patrimoines portuaires

Dans ce projet ambitieux, les 32 espaces portuaires du Bassin d'Arcachon (ports et villages ostréicoles) font l'objet d'une expertise architecturale, environnementale et paysagère, dans le but de proposer aux acteurs locaux – gestionnaires, usagers, habitants – des clés de lecture de ces espaces emblématiques de la culture maritime locale. Une culture dynamique, qui conjugue au présent les activités héritées du passé avec les évolutions socio-économiques, urbaines et environnementales.

À travers la collaboration entre le Parc naturel marin et les bureaux d'études Otéis et Eliomys, chaque espace portuaire bénéficie d'une analyse dédiée permettant de retracer sa genèse et son évolution, son vocabulaire architectural typique, la richesse de son environnement et ses perspectives.

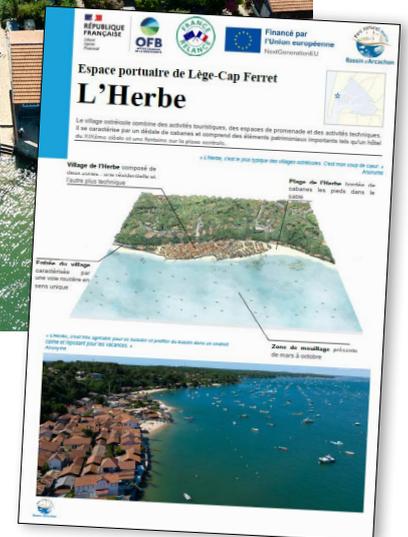
Ce précieux inventaire a été réalisé grâce au soutien financier de l'Union européenne (NextGenerationEU), de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.



Vue aérienne du village de L'Herbe, au Cap Ferret



Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU



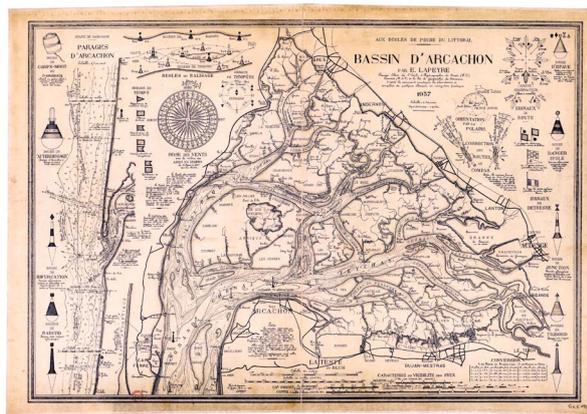
Transmettre les noms des espaces maritimes du Bassin d'Arcachon

L'ensemble des noms des espaces maritimes du Bassin d'Arcachon représente un héritage à préserver et transmettre aux générations futures. À la croisée de la géographie, de l'histoire et de la linguistique, la toponymie (étude des noms de lieux) est à la fois un outil d'identification géographique et le socle d'une mémoire collective.

Le Parc naturel marin a accompagné en 2023 la mise en ligne d'un Atlas des toponymes des espaces maritimes, afin de favoriser la diffusion de ce patrimoine au grand public.

L'ensemble du travail de collecte des toponymes des espaces maritimes a été mené sous la coordination de Pierre Decoudras, avec la contribution d'experts en langue gasconne.

Au total, plus de 360 toponymes apparaissent sur la carte interactive, accompagnés pour la plupart d'explications sur leur origine et leur évolution au fil du temps. Hébergée sur le site du Parc naturel marin, la carte des toponymes sera mise en ligne début 2024.



Carte de 1937

Publications sur les blockhaus engloutis des Gaillouneys

Le GRAMASA (Groupe de recherches archéologiques sur le Mur de l'Atlantique secteur Arcachon) mène depuis 2011 des opérations archéologiques sous-marines sur les blockhaus immergés au sud de la dune du Pilat et à la pointe du Cap Ferret. En parallèle, il réalise des études sur la biodiversité fixée sur ces récifs de béton. Ce travail de recherche permet de créer des outils et de mener des actions afin de faire découvrir au public le patrimoine culturel et naturel exceptionnel caché dans les profondeurs du Bassin d'Arcachon. Le Parc naturel marin a soutenu par parrainage la création de deux publications sur le site sous-marin des blockhaus des Gaillouneys : un livret de 64 pages évoquant histoire, érosion côtière, immersion des ouvrages et biodiversité et un ensemble de dix plaquettes immergeables contenant plans du site et croquis.

Sensibilisation et mobilisation citoyenne

La sensibilisation permet d'éveiller le regard du public à la compréhension du Bassin d'Arcachon et des enjeux auxquels il est confronté. Elle facilite également la conciliation des usages par une meilleure connaissance des pratiques et des attentes de chacun.

Accueil du grand public

Des stands de sensibilisation pour la biodiversité

Afin d'aller à la rencontre des différents publics, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a organisé durant l'été plusieurs sessions de sensibilisation sur les plages et au niveau de leurs accès. Lors de ces temps de partage, plusieurs animations et outils ont été proposés pour mieux connaître la biodiversité du Bassin et comprendre l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Participation aux événements liés à la mer

Le Parc naturel marin participe à de nombreuses manifestations en lien avec la mer et le patrimoine maritime. Ces événements constituent des occasions importantes pour échanger avec les habitants et partenaires. En 2023, l'équipe a ainsi participé au festival Territoires sauvages (avril, Le Teich), Salon nautique (avril, Arcachon), Salon du printemps (avril, Andernos-les-Bains), Mois de la nature (mai, Lège-Cap Ferret et La Teste-de-Buch), Journées européennes du Patrimoine (septembre, Bassin d'Arcachon).

Création d'outils de sensibilisation

Développement d'une boîte à outils sur les herbiers de zostères

Partant du constat que les résidents et visiteurs du Bassin d'Arcachon méconnaissent les herbiers marins et leurs rôles, les participants de la Commission Zostères ont souhaité la création d'une « boîte à outils » de sensibilisation. Un groupe de travail réunissant des associations et acteurs de l'éducation à l'en-



Mégane Lebeault / OFB

vironnement a défini les besoins et l'équipe de Terre & Océan a accompagné le Parc naturel marin pour travailler sur les contenus.

Depuis cet été, flyers et livrets de 20 pages sont mis à disposition des associations et acteurs du territoire qui désirent communiquer et sensibiliser sur ce sujet emblématique traité par le Parc. Ceux-ci peuvent également emprunter l'exposition composée de cinq kakemonos et les casques de réalité virtuelle avec film immersif tourné dans les herbiers du Bassin. Les inclusions d'éléments naturels dans de la résine, un jeu sur l'écologie des herbiers et un support de conférence seront livrés en début d'année 2024.

Pêche de loisir en mer : des outils pour favoriser les bonnes pratiques

Lors de la réalisation de l'état des lieux de la pêche récréative sur le Bassin d'Arcachon (*lire en page 15*), les acteurs locaux impliqués dans la pêche de loisir ont travaillé à la conception d'outils de sensibilisation propres à leurs problématiques. Un groupe de travail a été constitué pour définir les messages essentiels à diffuser et le format des différents supports de communication envisageables.

Le Parc naturel marin a ainsi produit un *Guide des bonnes pratiques de la pêche récréative sur le Bassin d'Arcachon*. Disponible gratuitement en ligne, il a été édité

en version papier et largement diffusé auprès des associations concernées, lors de sorties en mer et à l'occasion d'événements grand public. Des toises présentant les tailles minimales de capture ont également été produites et diffusées.

Mobilisation citoyenne

Collecte de graines de Zostère naine

Pour la troisième année consécutive, le Parc naturel marin a fait appel à des bénévoles (par voie de presse et réseaux sociaux) pour la collecte de graines de Zostère naine afin de poursuivre l'expérimentation de restauration de l'herbier par semis. L'opération a été à nouveau un grand succès, mobilisant 160 personnes sur quatre journées en août et septembre. Les participants ont pu être acheminés sur l'estran de l'Île aux oiseaux grâce au concours de navigateurs bénévoles (trois bacs à voile, six bateaux de plaisance, une association d'école de pêche).

Terre M'Eyre : une vingtaine de bénévoles prête main forte

Organisée mi-septembre par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et l'association La Pagaie sauvage, l'expédition Terre M'Eyre a pu compter sur la participation d'une vingtaine de

bénévoles pour géo-référencer et ramasser les déchets dans la Leyre. Au total, 332 kilos de déchets ont été ramassés durant trois jours depuis Commensacq, dans les Landes, jusqu'au Teich. Un projet qui permet de rappeler l'importance du lien terre-mer dans la préservation du milieu marin.

Suivis participatifs avec les plongeurs

Les plongeurs de loisirs ont été très mobilisés cette année en faveur de la connaissance des herbiers à travers trois protocoles de suivis participatifs :

- Suivi stationnel des herbiers de Zostère marine. Animé par l'association Planète Mer dans le cadre du projet Life Marha, ce protocole mobilise 12 plongeurs pour suivre l'état de santé d'un herbier à travers différentes mesures comme la longueur des feuilles et la densité des pieds.

- Cartographie des herbiers de Zostère marine : proposé par le Parc naturel marin avec l'appui de l'association Ocean Obs', ce protocole vise à cartographier les surfaces des herbiers de Zostère marine, en particulier en limite basse, où les herbiers ne sont pas visibles sur les images aériennes.

- Suivi des syngnathidés : les populations d'hippocampes et de syngnathes, espèces associées aux herbiers, sont suivies dans le cadre d'un protocole animé par Ocean Obs' avec le soutien du Parc naturel marin.

Sensibilisation des scolaires

« Vivre et comprendre le Bassin, de la lagune à l'océan »

En septembre 2023 a débuté la cinquième année de mise en œuvre de « Vivre et comprendre le Bassin, de la lagune à l'océan », un projet de sensibilisation des collégiens et lycéens au milieu marin. En partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, ce projet s'adresse aux établissements scolaires du Bassin. Il permet de toucher cette année 500 élèves avec des animations sur le terrain



Romuald Chaigneau / OFB

selon un programme adapté à chaque classe, et construit avec les enseignants.

Outre la connaissance des richesses naturelles, la découverte du patrimoine culturel et du contexte économique, la mise en pratique de protocoles de suivi scientifique et la rencontre de professionnels, le projet s'attache à offrir aux élèves une session de navigation.

Aires marines éducatives (AME)

Les AME font partie du dispositif national des aires éducatives qui



Mégane Lebeault / OFB

visent à impliquer les élèves dans la connaissance et la gestion d'un site naturel, support d'apprentissages et de travail concerté des enfants. Dans son périmètre, le Parc naturel marin joue un rôle d'animateur de réseau : il favorise le lien et les échanges entre les AME, fait intervenir ponctuellement ses agents, facilite les rencontres avec des experts, aide à l'émergence de

nouvelles AME et à l'identification de référents.

Pour faciliter le maintien des AME existantes et l'émergence de nouveaux projets, le conseil de gestion du Parc naturel marin a approuvé en avril 2023 la création d'un cadre d'intervention pour l'attribution de subventions liées à ce dispositif.

A la rentrée scolaire 2023-2024, on compte quatre aires marines éducatives au sein du Parc naturel marin, impliquant 10 classes (270 élèves) d'écoles primaires d'Andernos-les-Bains, Le Teich et Arcachon.

Animations dans les établissements scolaires

Le Parc naturel marin a répondu présent à l'appel d'établissements qui organisent des événements dans leur enceinte. Ainsi, l'équipe a proposé l'animation autour des marées, de la biodiversité et des activités maritimes en mars aux élèves de 5^e du collège Chante Cigale dans le cadre du projet « La mer et le vent » et en mai au Lycée de la mer de Gujan-Mestras pour la Journée de la biodiversité.

Le Parc marin répond également aux demandes d'intervention d'établissements d'enseignement supérieur dont les filières correspondent à un champ d'activité du Parc pour présenter son organisation, son fonctionnement et ses actions.

Observation et surveillance

Présence sur l'eau

En 2023, l'unité Opérations du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a assuré 86 sorties en mer, pour 250 heures de présence en intra-Bassin et à l'océan. Il s'agit de missions programmées pour la surveillance, la mise en œuvre des différents protocoles internes ou pour assurer la logistique et le transport des partenaires scientifiques. Chaque sortie est l'occasion de porter un regard attentif sur les activités rencontrées et d'assurer ainsi la continuité des missions de surveillance et de contrôle.

Suivis scientifiques hors navigation

Les agents de l'unité Opérations ont participé à 103 sorties terrestres (estran, domaines endigués...) pour assurer des suivis scientifiques portés par le Parc naturel marin, comme le suivi des macrodéchets, des herbiers de Zostère marine ou du Gravelot à collier interrompu. Des suivis ont également été menés avec des partenaires comme la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Gironde (pêches dans les domaines endigués). Les agents travaillent aussi au laboratoire, par exemple pour le comptage des larves de moules en collaboration avec CAPENA.



La Gaïta, l'un des moyens nautiques du Parc naturel marin
© Cédric Pain

Quarante plongées

L'année 2023 est marquée par l'arrivée d'un nouveau plongeur dans l'équipe du Parc naturel marin, désormais constituée de six plongeurs. Quarante sorties plongées ont été menées, dont dix consacrées à la collecte de données. Des plongées de recyclage ont aussi été organisées.

Missions de surveillance et de contrôle

Que ce soit lors des missions de

police programmées ou lors des missions scientifiques, la présence sur le terrain des inspecteurs de l'environnement de l'unité Opérations participe à atteindre des objectifs des différents plans de contrôle. L'unité participe à la stratégie nationale de contrôle en police de l'eau, de la nature et de l'environnement marin qui est déclinée au niveau régional. 430 heures/agents ont été consacrées à ces missions de police de l'environnement.

Communication grand public

La communication du Parc naturel marin poursuit plusieurs objectifs, en particulier de contribuer à son ancrage local, augmenter sa notoriété et son identification, valoriser ses résultats.

Communication numérique : site internet et réseaux sociaux

Le site internet constitue un vecteur important pour faire connaître les projets portés par le Parc naturel marin. Une quarantaine d'articles ont été publiés cette année, ce qui a contribué à augmenter l'audience du site (21 300 visiteurs uniques en 2023, en hausse de 24 %). Le site permet en outre de diffuser les résultats des études scientifiques menées par le Parc marin et ses partenaires. L'ensemble des supports de communication et sensibilisation produits sont également disponibles en ligne.

La page Facebook du Parc naturel marin, ouverte en juillet 2022, propose quant à elle des contenus plus instantanés. Au 1^{er} janvier 2024, elle compte 975 followers, soit une hausse de 40 % en un an.

Réalisation et production de films

Enjeu majeur du plan de gestion du Parc naturel marin, les opérations expérimentales de restauration des herbiers de zostères font l'objet d'un film tourné au long cours par la société de production Mardi 8.

Le tournage, qui a démarré avec les chantiers participatifs de collecte de graines de Zostère naine en août, s'est poursuivi à l'automne avec la venue des Sea rangers et l'installation du dispositif artificiel de réduction des courants (Seaboost). Il reprendra au printemps 2024. La diffusion du film est prévue à la fin du premier semestre.

Réalisation de supports de communication

En complément des supports de sensibilisation, le Parc naturel marin édite chaque année son annuaire des marées, diffusé à 7000 exemplaires. Celui-ci comprend des informations sur les missions et actions du Parc ainsi que des éléments de compréhension sur les enjeux de biodiversité. En 2023, une carte illustrée présentant les patrimoines naturels et culturels du Bassin et les missions de l'établissement a été rééditée.

Relations avec la presse

Le Parc naturel marin entretient des relations avec la presse locale tout au long de l'année. De l'envoi de communiqués de presse à l'organisation de déplacement presse en mer, le Parc adapte ses actions envers les médias en fonction des projets et sujets.



<u>P. 22</u>	Composition du conseil de gestion
<u>P. 23</u>	Organigramme
<u>P. 23</u>	Acronymes
<u>P. 20</u>	Détails des avis rendus
<u>P. 24</u>	Bilan des subventions accordées
<u>P. 26</u>	Synthèse des actions Natura 2000

Composition du conseil de gestion

Le conseil de gestion décide de la politique et des priorités du Parc naturel marin, en adéquation avec les orientations de gestion fixées par le décret de création.

Trois à quatre fois par an, le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon réunit ses 56 membres, représentant l'ensemble des acteurs locaux et parties prenantes du Parc naturel marin.

Président et vice-présidents

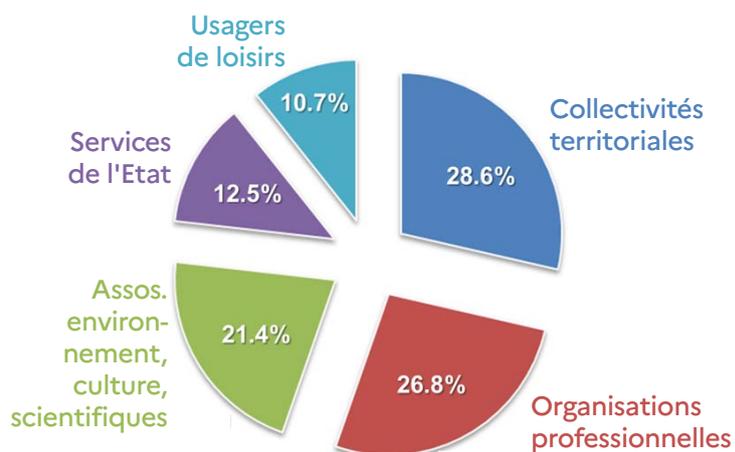
Le président du conseil de gestion est Cédric Pain, maire de Mios, représentant du Parc naturel régional des Landes de Gascogne au conseil de gestion.

Les 4 vice-présidents sont :

- Philippe de Gonnevillle, issu du collège « collectivités territoriales »
- Olivier Argelas, issu du collège « organisations professionnelles »
- Philippe Heripret, issu du collège « usagers de loisirs »
- Gérard Ruiz, issu du collège « parcs naturels régionaux, aires marines protégées, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, et personnalités qualifiées ».

Le bureau

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a mis en place un bureau qui compte 14 membres.



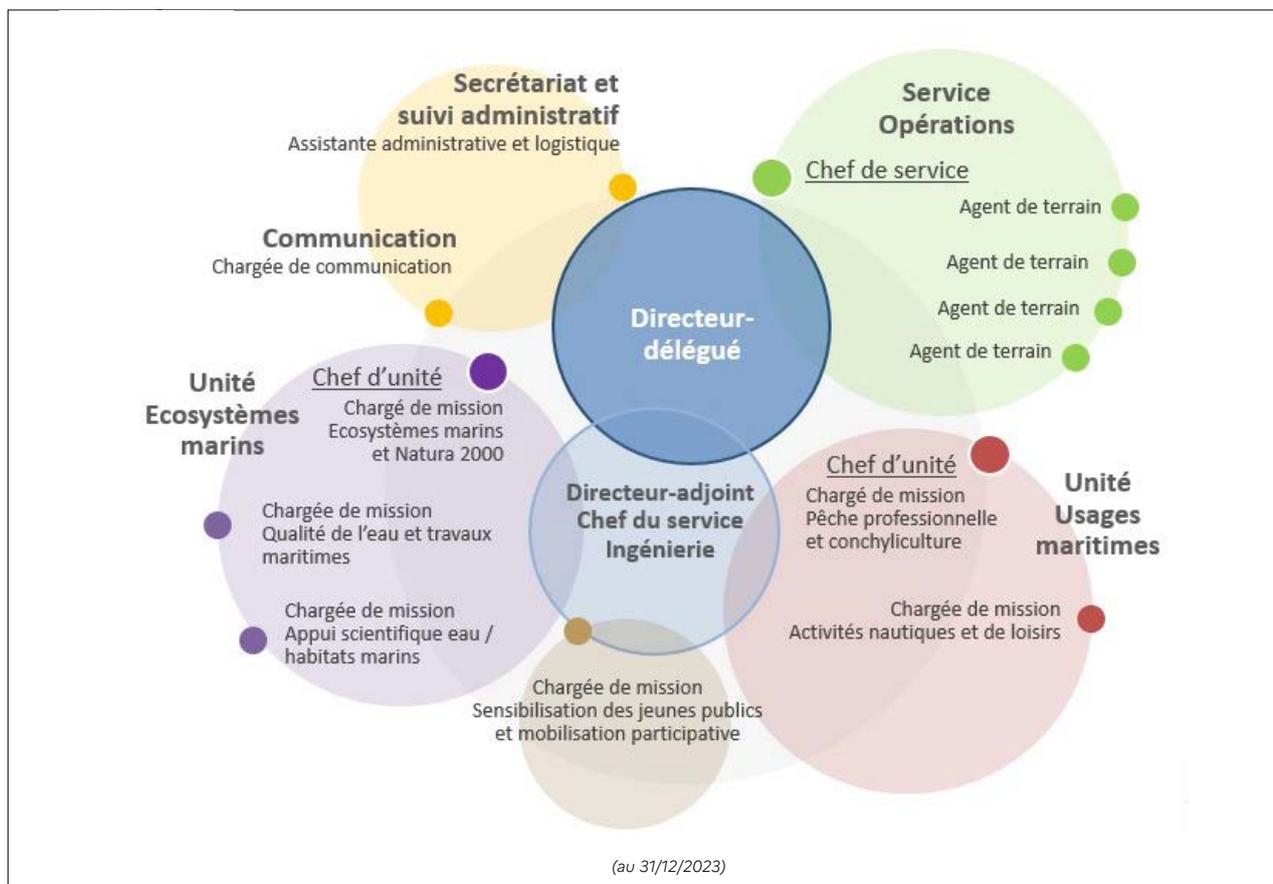
Il se compose des quatre vice-présidents et d'une représentation des cinq collèges :

- Xavier Daney, Yves Foulon, collège des « collectivités territoriales »
- Olivier Laban, Alexis Bonnin, collège des « organisations professionnelles »
- Christine Bertrand, collège des « usagers de loisirs »
- Philippe Lemerrier, Joël Mellet, collège des « parcs naturels régionaux, aires marines protégées, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, et personnalités qualifiées »
- Le directeur inter-régional de la Mer Sud-Atlantique, le directeur départemental des territoires et de la Mer de Gironde.



© Mégane Lebeault / OFB

Organigramme du Parc naturel marin



Acronymes

CAPENA : Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine

CDPMEM 33 : Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de Gironde

CRCAA : Comité régional de la conchyliculture Arcachon Aquitaine

CRPMEM NA : Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine

DDTM Gironde : Direction départementale des territoires et de la mer

FEAMP : Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

PNRLG : Parc naturel régional des Landes de Gascogne

SIAEBVELG : Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin

SIBA : Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon

OFB : Office français de la biodiversité

PNMBA : Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

UMR EPOC (Université de Bordeaux / CNRS) : Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux.

Détails des avis rendus par le conseil de gestion

Délibérations	Avis
Projets d'avenants d'AOT sur le choix des matériaux pour l'entretien des ouvrages de la pointe de Lège au Cap Ferret	Avis favorable avec recommandation
Avis sur le projet d'AOT relatif à l'installation d'un appontement pour les navires de la SNSM et de la Gendarmerie Maritime au port de La Vigne (Lège-Cap Ferret)	Avis favorable avec réserves et recommandation
Avis relatif aux 4 délibérations du CRPME NA réglementant la pêche maritime sur le Bassin d'Arcachon	Avis favorable avec recommandation
Proposition du niveau de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats marins par l'activité de pêche professionnelle au chalut au sein du PNMBA	Avis favorable
Avis relatif au projet d'arrêté portant réglementation de l'usage d'un filet remorqué à moins de trois milles de la laisse de basse mer du littoral du département de la Gironde	Avis favorable avec réserve, prescriptions et recommandations
Avis relatif aux 106 demandes d'AECM des enquêtes administratives AECM n°01-2023 et Arguin 2023	Avis favorable avec prescription
Avis sur les projets d'arrêté et de procès-verbal relatif au transfert de gestion de dépendances du domaine public maritime (DPM) au profit du Syndicat mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) au titre de l'extension du port de La Teste-de-Buch	Avis favorable avec recommandations
Motion concernant le projet d'arrêté ministériel fixant la liste des espèces végétales marines protégées sur l'ensemble du territoire national et leurs modalités de protection	Le conseil de gestion souhaite pouvoir être associé afin de retravailler ce projet d'arrêté pour lequel il n'a pas été consulté
Approbation du Programme d'action 2023 du Parc naturel marin	Avis favorable
Cadre d'intervention pour l'attribution de subventions aux Aires marines éducatives (AME)	Avis favorable
Nomination de Marc MENTEL et Cédric GIL comme membres du bureau de la fondation Bassin Nature	Avis favorable
Projet d'AOT pour l'installation d'une billetterie de l'UBA sur la plage de la Teste-de-Buch	Avis favorable avec prescription et recommandations
Projet d'arrêté relatif au mouillage dans la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin	Avis favorable avec prescriptions et recommandations
Enquête administrative AECM n°02-2023 : projets d'AECM (75 demandes)	Avis favorable
Simplification du traitement des saisines au sein du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	Avis favorable
Modalités d'attribution de concours financiers Actions de ramassage de déchets	Avis favorable
Modalités d'attribution de concours financiers Appel à projet Bacs à marée	Avis favorable
Demande complémentaire de concession d'utilisation du DPM pour la régularisation des perrés du Pyla à la Teste de Buch	Avis favorable avec prescriptions et recommandation

Délibérations	Avis
Enquête administrative AECM n°03-2023 portant 53 demandes d'AECM sur le DPM du Bassin d'Arcachon	Avis défavorable pour la demande n° AC23/0281 portant sur la concession n°65003442. Avis favorable pour les 52 autres demandes.
Demande d'autorisation environnementale relative au projet de réhabilitation des friches ostréicoles du DPM	Avis conforme favorable avec recommandations
Enquête administrative AECM n°04-2023 : autorisations d'exploitation de cultures marines (198 demandes)	Avis favorable avec recommandations

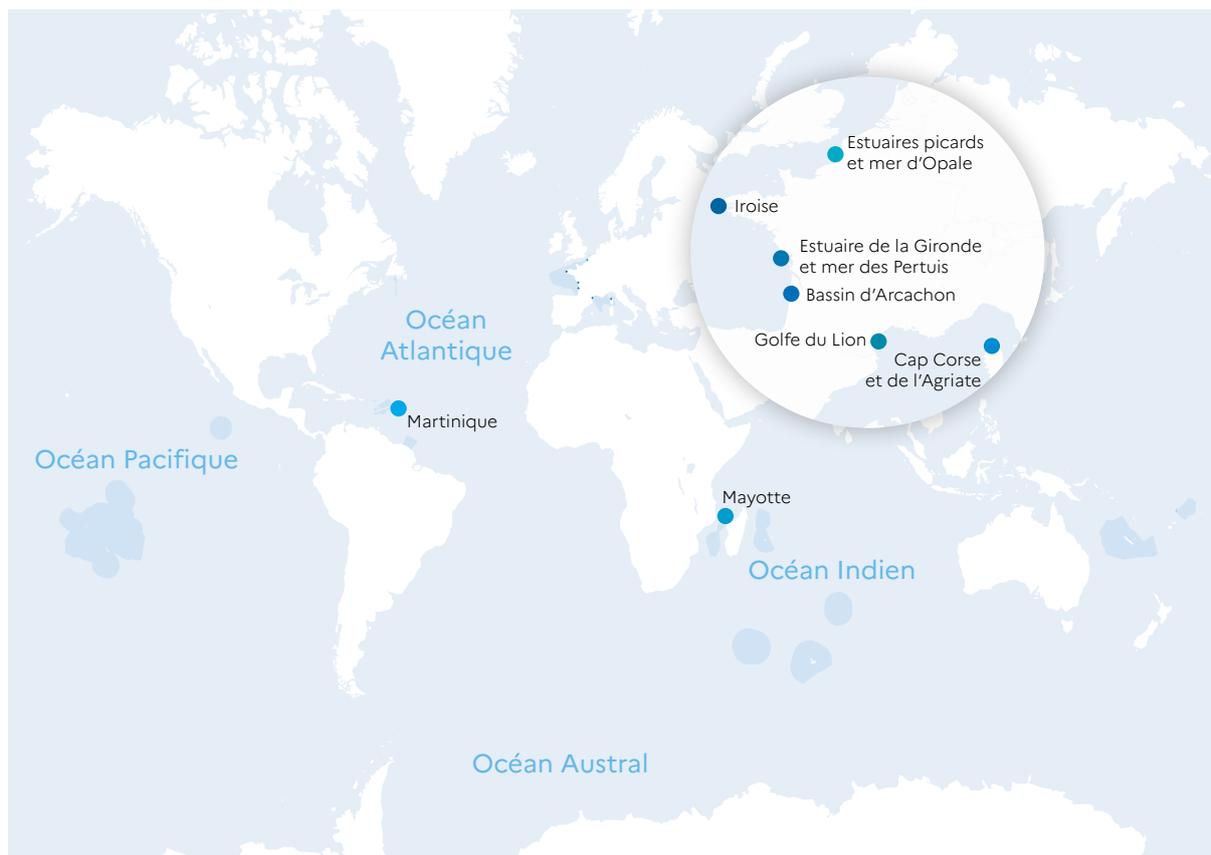
Bilan des subventions versées

Nom du bénéficiaire	Projet	Montant de la subvention (€)
UMR EPOC (Université de Bordeaux/CNRS)	Fonctionnement d'une structure sous-marine réalisant des mesures physiques à l'extérieur des passes du Bassin d'Arcachon	6 750 €
Association Nettoyeurs sub-aquatiques (NSA)	Organisation d'une journée de sensibilisation et de nettoyage sous-marin sur le site de la plage Thiers	4 900 €
SIBA	Intégration de données environnementales dans l'application E-navigation	16 127 €
Association Ocean Obs	Animation de l'Observatoire participatif de la biodiversité marine (OPBM) et réalisation de suivis standardisés sur les syngnathidés en plongée	15 000 €
Commune de la Teste de Buch	Reconstruction de la cabane tchanquée n°3	30 000 €
UMR EPOC (Université de Bordeaux/CNRS)	Projet d'étude sur le transport des microplastiques dans le Bassin d'Arcachon	28 007 €
CAPENA	Projet Ver plat <i>IdioStylochus tortuosus</i> : étude écologiQUE, approches in-sitU et eXpérimentales (VISQUEUX)	12 980 €
Collège Chante Cigale (Gujan-Mestras)	Projet La mer et le vent	5000 €
SIBA	Réhabilitation du domaine public maritime et restauration des vasières - Programme 2023-2024	58 328,94 €
CRIHAM (Université de Poitiers)	Reconstitution historique du trait de côte	10 000 €
CAPENA	Projet de restauration et la conservation de l'huître plate dans le Bassin d'Arcachon - phase 2	20 000 €
CAPENA	Observatoire de la ressource trophique pélagique en zone conchylicole	11 945,33 €
Ecole Jules Ferry (Andernos-les-Bains)	Aire marine éducative	1 728 €
Ecole du Bety (Andernos-les-Bains)	Aire marine éducative	2 320 €

Synthèse des actions Natura 2000

Projet	Action	Durée	Année de début	Budget total	Temps agent 2023
Animation Natura 2000 et soutien à l'effort de connaissance	Animation et mise en réseau	12 mois	2022	-	2 jours agents
	Soutien à l'effort de connaissance et d'intervention sur les milieux portés par les gestionnaires	12 mois	2022	28 800 €	10 jours agents
Etude de la fonctionnalité des habitats	Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons du Bassin d'Arcachon	24 mois	2022	87 912 €	95 jours agents
	Caractérisation des fonctionnalités des prés salés du Bassin d'Arcachon	5 mois	2019	<1000 €	18 jours agents
Actualisation de la cartographie des habitats meubles et développement d'indicateurs pour leurs suivis	Actualisation des données sur les habitats meubles du Bassin d'Arcachon	60 mois	2022	133 000 €	2 jours agents
	Evaluation d'une approche innovante pour la cartographie des herbiers de Zostère naine du Bassin d'Arcachon	12 mois	2022	40 000 €	6 jours agents
Stratégie collective en faveur des herbiers	Animation des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères	12 mois	2018	-	26 jours agents
	Mise en œuvre de la restauration participative par collecte puis semis des herbiers de Zostère naine	60 mois	2021	22 000 €	40 jours agents
	Expérimentation de dispositifs de protection hydrodynamique pour la restauration des herbiers de Zostère	36 mois	2021	635 500 €	50 jours agents
	Etude de la dynamique des zostères naines	36 mois	2020	5 000 €	50 jours agents
Création et renseignement des indicateurs de suivi relatifs aux oiseaux marins et côtiers	Suivi de la reproduction des limicoles côtiers de mars à août 2020 (GCI)	5 mois	2019	1 000 €	105 jours agents
	Caractérisation des zones d'importance pour l'alimentation des limicoles hivernants	12 mois	2021	181 800 €	25 jours agents
Amélioration des pratiques d'élevage dans les prés salés	Mise en place d'un PAEC	6 mois	2023	-	5 jours agents

Projet	Action	Durée	Année de début	Budget total	Temps agent 2023
Suivi syngnatidés	Suivi syngnatidés	12 mois	2023	15 000 €	10 jours agents
Caractérisation de la présence de mammifères marins et leurs interactions avec les activités humaines par acoustique passive	Déploiement d'hydrophones dans l'ouvert et les passes du Bassin pour identifier les espèces de mammifères marins présentes et évaluer les interactions avec la pollution sonore	24 mois	2020	110 000 €	20 jours agents
Suivi de l'état et de la dynamique des populations de coques du Bassin d'Arcachon	Suivi 2023 des populations de coques du Bassin d'Arcachon	12 mois	2018	-	24 jours agents
Suivi de l'abondance et du captage des larves de moules et d'huîtres dans le Bassin d'Arcachon	Suivi 2023 du captage de larves de moules dans le Bassin d'Arcachon	12 mois	2019	-	10 jours agents
Etat des lieux et pistes de restauration des bancs d'Huître plate dans le Bassin d'Arcachon	Contribution 2023 à l'état des lieux des populations d'Huître plate dans les eaux du Bassin d'Arcachon	36 mois	2021	24 000 €	7,5 jours agents
Réhabilitation et suivi des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon	Cartographie des friches ostréicoles 2021 et 2022 du Bassin d'Arcachon	24 mois	2022	50 000 €	12 jours agents
	Soutien aux opérations-test de réhabilitation des friches ostréicoles du Banc de Bourrut, des Bancs du Tes et de Moussette, et de secteurs de la commune de Lège-Cap Ferret pour les années 2022 - 2023	36 mois	2021	1 105 000 €	9 jours agents
Etude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle maritime et les richesses naturelles du Bassin d'Arcachon (valant analyse risque pêche N2000)	Animation et réalisation de l'étude - Finalisation de l'ARP Habitats	12 mois	2019	148 060 €	15 jours agents
Etude des effets sur la Zostère marine des contaminants présents dans l'eau du Bassin d'Arcachon	Evaluer les effets des contaminants sur la Zostère marine	12 mois	2022	7 000 €	100 jours agents
Communication des points d'intérêt environnementaux à destination des navigateurs	Identification des points d'intérêt environnementaux (habitats, espèces ...) et réglementaires	12 mois	2022	16 127 €	20 jours agents
Suivis participatifs en plongée des herbiers de zostères marines	Animation d'un groupe de travail, développement du protocole et formation des plongeurs	36 mois	2022	9 000 €	30 jours agents
Accompagnement des gestionnaires de ZMEL à la mise en place de mouillages à moindre impact écologique	Accompagnement à la rédaction des cahiers des charges, suivi de la mise en place des dispositifs et retours d'expérience, accompagnement financier (Plan de Relance)	28 mois	2021	981 658 €	30 jours agents
Accompagnement aux bonnes pratiques de la chasse maritime sur le Bassin d'Arcachon	Accompagnement de l'ACMBA pour la mise en œuvre du cahier des charges et la contribution aux expérimentations relatives à l'entretien des installations de chasse	12 mois	2019	45 000 €	75 jours agents



Parc naturel marin Bassin d'Arcachon

4 rue Copernic
33470 Le Teich

05 56 22 06 86
parcmarin.bassinarcachon@ofb.gouv.fr

Le rapport d'activité 2023
du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
a été approuvé par le conseil de gestion
le 2 février 2024



parc-marin-bassin-arcachon.fr